

Destruction des stocks ukrainiens

Depuis notre dernier rapport, d'importants progrès ont été accomplis en ce qui concerne les stocks de mines terrestres de l'Ukraine.

Le 28 janvier, le Canada et

l'Ukraine ont signé un protocole d'entente, aux termes duquel l'Ukraine accepte de signer la Convention d'Ottawa et le Canada déclare qu'il fournira une aide financière, technique et matérielle

suffisante pour appuyer un programme de destruction des stocks ukrainiens et qu'il interviendra pour que d'autres donateurs en fassent autant. L'Ukraine a signé la Convention le 24 février.

Entre temps, après la visite de représentants du Canada en octobre, des responsables ukrainiens avaient préparé deux propositions, l'une visant les techniques à employer pour détruire les mines et l'autre portant sur un programme de destruction proprement dit. Les deux propositions ont été transmises aux autorités canadiennes en janvier. Le nombre de mines à détruire est légèrement inférieur aux prévisions, soit 9,6 millions au lieu de 10,1 millions. Les deux parties ont tenu une réunion d'examen au début d'avril.

Le Canada est convaincu que les deux pays souhaitent vivement lancer le programme de destruction dans les meilleurs délais. Notre équipe a présenté des suggestions destinées à simplifier le programme, à en réduire le coût et à entreprendre plus tôt la destruction des mines. Environ une demi-douzaine d'autres pays se sont montrés intéressés à participer à ce projet d'aide.

— *Lieutenant-colonel N. Levert, agent de liaison du ministère de la Défense nationale auprès du MAECI*



Un responsable canadien examine une caisse de mines stockées pendant une récente tournée en Ukraine

Commandant Rick Williams, Forces armées canadiennes

MAECI

La reine Noor en tournée dans la vallée du Jourdain après la conférence de 1998 du Moyen-Orient sur les blessures causées par les mines terrestres et la réadaptation des victimes



Un partenariat à quatre pour le déminage de la vallée du Jourdain

Pour souligner la signature de la Convention par la Jordanie, le 12 août 1998, quatre pays – la Jordanie, le Canada, la Norvège et Israël – ont mis au point un programme d'action en vue du déminage de la vallée du Jourdain. Une contribution canadienne de 300 000 dollars a permis l'acquisition de matériel de détection et de dispositifs de protection qui aideront à accélérer et à sécuriser les opérations de déminage.

C'est le Jordanian Royal Engineer Corps qui dirige les activités antimines en Jordanie,

notamment le déminage. Le ministère de l'intérieur et du développement social est chargé de la réadaptation des victimes des mines et des soins à leur prodiguer. La reine Noor remplit la fonction de présidente d'honneur du réseau des survivants des mines terrestres. La société jordanienne du Croissant-Rouge et la Hashemite Charitable Society cherchent également à jouer un rôle dans l'action contre les mines. On espère que le geste de la Jordanie incitera d'autres gouvernements de la région à suivre son exemple.

Les cibles de la CIMT : MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD, RUSSIE ET CEI

Depuis décembre 1998, la Campagne internationale contre les mines terrestres (CIMT) axe particulièrement son action de promotion du traité sur deux régions critiques : 1) la Russie et la Communauté des États indépendants (CEI); 2) le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Plusieurs manifestations ont eu lieu au Moyen-Orient en janvier et en février dans le cadre de cette stratégie : un atelier sur les mines terrestres à Tunis, auquel ont assisté des représentants d'ONG de tous les pays d'Afrique du Nord; une conférence à Beyrouth; une visite en Égypte de l'ambassadrice de la CIMT, Jody Williams, et de Liz Bernstein, coordonnatrice de la CIMT; enfin, une visite en Israël et en Palestine afin de permettre une rencontre avec des ONG qui souhaitent participer activement à la campagne.

M^{me} Williams s'est également rendue en Géorgie, où elle a rencontré des représentants du gouvernement et d'ONG dans le but de promouvoir la campagne d'interdiction des mines.

Tunis, 26-27 janvier

L'Observatoire des transferts d'armements (France) et l'Institut arabe des droits de l'homme (Tunisie) ont organisé à Tunis une rencontre régionale de deux jours consacrée aux mines terrestres. Human Rights Watch, organisation membre de la CIMT, a profité de l'occasion pour appeler les pays d'Afrique du Nord à adhérer au traité. On trouve dans cette région un très grand nombre de mines, problème auquel tous les pays sont exposés.

Mary Wareham, de Human Rights Watch, a demandé instamment à la Tunisie et à l'Algérie, les seuls pays de la région à avoir signé la Convention, d'entreprendre la destruction de leurs stocks de mines, d'accélérer leurs programmes de déminage et de prodiguer une aide aux survivants. Elle les a également invitées à se conformer à la disposition du traité exigeant qu'ils rendent compte de leurs progrès dans la mise en œuvre de cet instrument.

Cette rencontre réunissait des représentants d'ONG œuvrant dans les domaines des droits de la personne, du développement, des questions touchant les femmes, de l'environnement, des soins médicaux, des enfants et des personnes handicapées.

Les sociétés de la Croix-Rouge/Croissant-Rouge de tous les pays du Maghreb étaient également représentées, ainsi que les médias. Plusieurs des organismes présents se sont engagés à participer de manière plus étroite à la campagne contre les mines terrestres, notamment en Tunisie, en Algérie, au Maroc et en Mauritanie, et ont établi des points de contact afin de maintenir la communication. Parmi les recommandations finales émanant de cette rencontre, on peut souligner un appel lancé à tous les États du Maghreb les invitant à signer, ratifier et appliquer la Convention, de concert avec la société civile.



Géorgie, 7-9 février

Jody Williams et d'autres délégués de la CIMT ont rencontré de hauts responsables du gouvernement, dont le président Eduard Chevardnadze, ainsi que des membres des campagnes contre les mines en Géorgie, en Azerbaïdjan et en Arménie.

De manière générale, les responsables ont bien accueilli le compte rendu fait par la CIMT de la campagne pour l'interdiction des mines et, tout en exprimant leur soutien, ont exposé leurs préoccupations en ce qui concerne le contrôle du territoire.

Des représentants des ONG ont visité l'emplacement
Suite à la page 12